



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

industrie

Question au Gouvernement n° 673

Texte de la question

INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à M. Daniel Fidelin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Daniel Fidelin. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

L'industrie automobile procède depuis deux ans en Europe et outre-Atlantique à une très forte restructuration de ses activités. La direction de Renault, par la voix de son président Carlos Ghosn, a annoncé la suppression en France de 4 900 emplois : 3 000 chez Renault SAS, 1 000 à l'usine de Sandouville et 900 dans les filiales, dans le cadre d'un plan de départs volontaires.

Cette décision a bien évidemment fait l'effet d'une bombe et l'inquiétude se répand, bien au-delà des familles de salariés, chez les équipementiers, sociétés de services et autres, autrement dit dans une bonne partie des bassins d'emplois qui gravitent autour de l'activité automobile.

À Sandouville, 50 % des salariés ont plus de cinquante ans. Ces hommes et ces femmes sont donc riches d'un véritable savoir-faire. De plus, de très lourds investissements ont été consentis ces dernières années pour améliorer la compétitivité. On mesure dès lors l'immense incompréhension que peuvent susciter de telles annonces.

L'État - qui détient, je le rappelle, 15 % du capital de Renault - a-t-il les moyens de faire revenir la direction sur cette décision ?

M. Maxime Gremetz. Bien sûr !

M. Daniel Fidelin. Si, grâce à l'intervention du Président de la République, nous avons obtenu depuis hier des assurances sur la pérennité des usines Renault en France, et notamment du site de Sandouville, la production d'un nouveau véhicule utilitaire n'interviendra pas avant 2012 : cette échéance inquiète les salariés qui depuis plusieurs mois subissent des jours chômés et voient leur pouvoir d'achat diminuer.

Madame la ministre, vous avez reçu il y a trois semaines une délégation conduite par Antoine Rufenacht, maire du Havre. Pouvez-vous nous faire le point sur ce dossier et, plus largement, nous donner votre analyse sur l'évolution de l'industrie automobile dans notre pays ? Les familles comptent beaucoup sur vous, sur nous.

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

M. Patrick Roy. Et de la déconfiture !

M. le président. Monsieur Roy, je vous en prie !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Monsieur le député, l'industrie automobile subit actuellement une mutation en profondeur, liée, d'une part, à la crise économique que traversent l'ensemble des économies occidentales et, d'autre part, à une rupture technologique qui entraîne des révisions considérables des modèles.

Notre pays en subit évidemment les conséquences, mais celles-ci sont minorées du fait de la mise en oeuvre du mécanisme du bonus-malus, qui a permis à la France de ne pas subir de baisse d'activité alors que celle-ci a chuté de 20 % en Grande-Bretagne et de 36 % en Italie et que les marchés connaissent un ralentissement général. Ce mécanisme a permis de stimuler le secteur industriel au mois de décembre et au mois de janvier, y compris les constructeurs français.

Renault a effectivement annoncé un plan de suppression touchant en particulier mille postes sur l'usine de

Sandouville. Je vous ai reçu, monsieur Fidelin, avec l'ensemble des élus de Normandie, sous la houlette de M. Rufenacht, maire du Havre, afin que nous examinions ensemble les circonstances de ce plan et la manière dont deux objectifs principaux seraient poursuivis : premièrement, le maintien des emplois ou, à défaut, l'accompagnement dans les meilleures conditions des salariés amenés à partir ; deuxièmement, la pérennité du site.

En ce qui concerne le premier objectif, je serai extrêmement vigilante quant aux conditions des départs volontaires. J'ai demandé en particulier au préfet de vérifier de très près si les départs volontaires seront assortis de véritables contrats de travail. La moitié des personnels de Sandouville ayant plus de cinquante ans, j'ai demandé que des mesures particulières soient prises par Renault pour suivre le départ de ces personnels si tel devait être le cas.

J'ai également demandé au préfet d'examiner très attentivement les effets indirects d'une décision de ce type : lorsqu'une entreprise comme Renault, à Sandouville en particulier, laisse partir mille salariés, bon nombre d'emplois indirects, on le sait, peuvent être eux aussi menacés.

En ce qui concerne la pérennité du site, le Président de la République a reçu hier M. Carlos Ghosn, et il a obtenu à l'occasion de cette négociation deux assurances : premièrement, la localisation à Sandouville du nouveau véhicule utilitaire de Renault,...

M. Jean-Pierre Kucheida. Comme pour Mittal !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. C'est là une assurance très importante pour le personnel : le lancement d'un nouveau véhicule utilitaire signifie le maintien du site et la préservation des emplois.

M. Jean-Pierre Kucheida. Comme en Lorraine !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. Deuxième assurance, le développement d'un moteur électrique sur le site de Flins. Deux sites, Sandouville et Flins, sont ainsi sécurisés grâce à ces interventions.

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

M. Jean-Pierre Kucheida. Tout va très bien !

Données clés

Auteur : [M. Daniel Fidelin](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 673

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 octobre 2008